

2022

RAPPORT
D'ACTIVITÉ



ARCUEIL , CACHAN, GENTILLY, LE KREMLIN-BICÊTRE, VILLEJUIF

SOMMAIRE

Rapport moral de la Présidente	p. 3
L'année 2025 en chiffres	p. 4 et 5
Les jeunes de notre territoire	p. 6 et 7
Notre offre de service	p. 8 à 11
L'activité du service emploi	p. 12 à 17
La formation	p. 17 et 18
La Mission Locale au cœur de son territoire	p. 19 à 23
Les dispositifs et programmes	p. 24 et 25
L'accompagnement social	p. 26 à 29
Les éléments financiers	p. 30 et 31
La gouvernance, les ressources humaines	p. 32 et 33
Retour sur les événements 2025	p. 34
Les perspectives 2026	p. 35



RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE

L'année écoulée a constitué une étape structurante dans la trajectoire de la Mission Locale INNOVAM. Elle a été marquée par des transformations importantes : déménagement du siège, réorganisation interne, préparation et engagement dans la démarche de labellisation, élaboration et validation du projet associatif 2026-2031, évolution du modèle financier et consolidation des partenariats territoriaux.

Ces évolutions se sont inscrites dans un contexte national exigeant. Les missions locales voient leurs responsabilités renforcées au sein du Réseau pour l'Emploi, tout en devant faire face à une contraction significative des financements publics. Cette tension impose rigueur, anticipation et capacité d'adaptation.

Dans ce cadre, INNOVAM a démontré sa solidité. Malgré le déménagement et la fermeture de l'antenne, l'activité 2025 est restée stable, avec **1077 jeunes accueillis** et **2280 jeunes accompagnés**. Cette stabilité témoigne à la fois de la pertinence de notre action et de l'engagement constant des équipes.

Je souhaite saluer la mobilisation des administrateurs, de la direction et de l'ensemble des professionnels. La conduite simultanée de plusieurs chantiers structurants n'aurait pas été possible sans un fort esprit de responsabilité collective, un haut niveau de professionnalisme et une capacité à maintenir le cap dans un environnement incertain.

Le rapport moral que je présente aujourd'hui est donc un rapport de consolidation. INNOVAM a franchi une étape décisive. Notre responsabilité est désormais de transformer ces évolutions en leviers durables de qualité, d'efficacité et d'impact au service des jeunes du territoire.

Françoise CARTEAU
Présidente de la Mission Locale INNOVAM, conseillère municipale de la ville de Gentilly

L'année 2025 en chiffres

2 280 jeunes accompagnés

1 077 jeunes accueillis

56 873 CONTACTS

11 234 entretiens individuels
1 949 participations aux ateliers

LE PROFIL DES JEUNES

58% d'hommes
48% de 18-21 ans
63% de niveau IV et +
20% issus de QPV

QUI ORIENTE LES JEUNES VERS LA ML ?

Famille / amis	59%
ML, associations	9%
Collectivités, administrations	6%
Éducation nationale	6%
Presse, médias, réseaux	5%
Éduc°. spéc., serv. sociaux	4%

LA DEMANDE / LA PROPOSITION

37%	Emploi / Alternance	65%
16%	Accès à la formation	14%
25%	Projet professionnel	7%
22%	Aspect social	14%

56,2% DES JEUNES ACCOMPAGNÉS ONT ACCÉDÉ À UNE SITUATION
SOIT 1 466 ENTRÉES EN SITUATION POUR 1 283 JEUNES

974 ENTRÉES EN EMPLOI

- 274 CDI
- 448 CDD
- 177 contrats d'intérim
- 36 contrats d'insertion
- 39 auto-entrepreneurs

308 ENTRÉES EN FORMATION

- 135 formations CRIF
- 72 formations État
- 74 formations financ. spécifique
- 27 autres formations

184 ENTRÉES EN ALTERNANCE

- 161 contrats d'apprentissage
- 23 contrats de professionnalisation

Autres entrées non comptabilisées

- 147 immersions en entreprise
- 96 retours en formation initiale

Les jeunes de notre territoire

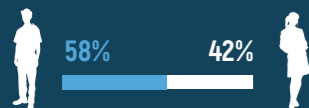


2,5% hors zone

ARCUEIL

14,9% du public ↓

147 jeunes accueillis
340 jeunes accompagnés



60% Niv. IV et +
51% 18-21 ans

23% issus de QPV

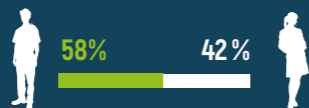
49% des jeunes entrés en situation dont :

- 137 entrées en emploi
- 40 entrées en formation
- 27 entrées en alternance

CACHAN

22,9% du public ↑

255 jeunes accueillis
523 jeunes accompagnés



66% Niv. IV et +
47% 18-21 ans

18% issus de QPV

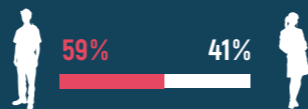
52% des jeunes entrés en situation dont :

- 226 entrées en emploi
- 71 entrées en formation
- 57 entrées en alternance

GENTILLY

12,4% du public ↑

126 jeunes accueillis
283 jeunes accompagnés



61% Niv. IV et +
50% 18-21 ans

23% issus de QPV

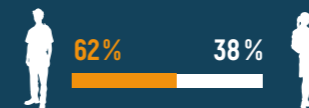
54% des jeunes entrés en situation dont :

- 136 entrées en emploi
- 38 entrées en formation
- 19 entrées en alternance

K.BICÊTRE

11,4% du public ↓

127 jeunes accueillis
259 jeunes accompagnés



63% Niv. IV et +
51% 18-21 ans

16% issus de QPV

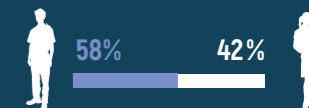
42% des jeunes entrés en situation dont :

- 94 entrées en emploi
- 29 entrées en formation
- 12 entrées en alternance

VILLEJUIF

35,9% du public ↑

412 jeunes accueillis
818 jeunes accompagnés



64% Niv. IV et +
47% 18-21 ans

21% issus de QPV

48% des jeunes entrés en situation dont :

- 350 entrées en emploi
- 122 entrées en formation
- 60 entrées en alternance

Notre offre de service

20 ateliers animés par les conseillers et des partenaires sont proposés aux jeunes

Une offre de service diversifiée et permanente autour de différentes thématiques

281 ateliers emploi proposés en 2025

1949 participations aux ateliers et infos collectives

25 informations collectives organisées



ESPACE DE RECHERCHE D'EMPLOI

- Travailler ses outils de recherche d'emploi,
- Bénéficier d'offres d'emploi partenaires,
- S'inscrire auprès de France Travail,
- Utiliser des outils numériques,
- Organiser sa recherche,
- Multiplier les démarches et découvrir des opportunités d'emploi.

ORGANISER SA RECHERCHE D'EMPLOI

Cet atelier permet aux jeunes d'analyser de manière méthodique la bonne marche de leurs actions dans la recherche d'une formation, d'un emploi, un stage ou une alternance. Ils découvrent des outils adaptés à la construction de leur projet professionnel ainsi qu'une diversification des méthodes pouvant favoriser leur recherche.

ATELIER CV

Atelier dédié à la création d'un CV efficace pour valoriser ses compétences et ses atouts dans la recherche d'emploi, de stage ou d'une alternance.

ATELIER SIMULATION D'ENTRETIEN

Progresser grâce à une mise en situation réelle : passer un entretien devant la caméra, puis bénéficier d'une analyse constructive du groupe et de l'expertise d'un conseiller.

ATELIER COMMUNICATION

- Savoir se présenter et répondre aux questions le plus souvent posées par les recruteurs,
- Acquérir les clés de réussite pour les futurs entretiens professionnels.

ATELIER PROSPECTION

Développer l'autonomie dans la recherche directe d'emploi :

- **Préparation** : ciblage des zones de recherche et préparation de l'argumentaire (accroche),
- **Terrain** : rencontre avec les employeurs pour identifier les besoins de recrutement et proposer des candidatures ou des immersions professionnelles.

ATELIER COMPÉTENCES

Cet atelier aide les jeunes à identifier, mobiliser et valoriser leurs compétences afin de mieux les exprimer dans un contexte professionnel.

ATELIER BUDGET

Atelier interactif et ludique pour apprendre à gérer son budget, connaître les aides financières et prévenir les risques de fraude ou de surendettement.

ATELIER BOUGER ENSEMBLE

Atelier sportif favorisant l'activité physique et l'esprit d'équipe à travers des activités adaptées, suivi d'un temps d'échange et d'étirements.

Nous avons poursuivi le développement de notre réseau de partenaires afin de proposer des ateliers variés et innovants répondant aux besoins des jeunes accompagnés.



Des ateliers autour de la **citoyenneté et de l'accès au droit** ont été animés par le CDAD et le CIDFF. La compagnie **Les Oiseaux de Nuit** a proposé des **ateliers de théâtre et d'expression** pour préparer les jeunes aux entretiens d'embauche et renforcer leur aisance orale.



Des **actions autour du bien-être et de la santé** ont également été menées : gestion du stress avec **Nour Yoga**, **prévention en santé mentale** avec le **PAEJ de Cachan**, la **Fondation Falret** et **Unis-Cité**, ainsi qu'une **formation PSC** avec la **Croix Blanche**.



Les **ateliers sportifs** animés par **Sahia Conseil** ont été renouvelés afin de renforcer la confiance en soi à travers la pratique sportive. Enfin, **Makesense** et **Wimooov** sont intervenus sur les thématiques de **l'écologie et de la mobilité**.



Notre offre de service

Que vous
a apporté
le POP ?

De la confiance,
de la détermination
et des idées de
métiers.

Nadir

138 parcours
réalisés en 2025

Ça m'a remotivée
et apporté de la
détermination,
maintenant j'ai
l'esprit plus léger.

Kadiatou

J'ai trouvé ce
que je voulais
faire : travailler
dans l'animation.

Mohamed

PARCOURS D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE (POP)

Le Parcours d'Orientation Professionnelle a pour finalité d'aider les jeunes accompagnés par la Mission Locale à définir un projet professionnel réaliste et cohérent avec leur profil.

Il s'agit d'un temps d'exploration et de réflexion qui permet de :

- Mieux se connaître (compétences, qualités, aspirations),
- Identifier des secteurs et métiers correspondant à leurs attentes,
- Vérifier la faisabilité du projet envisagé,
- Envisager des solutions alternatives afin de sécuriser leur parcours.

Le POP favorise ainsi une prise de décision éclairée et progressive, en tenant compte à la fois des envies du jeune et des réalités du marché du travail.

ORGANISATION DU PARCOURS

L'accompagnement s'articule autour de deux modalités complémentaires :

• des temps collectifs

Des ateliers thématiques permettant d'échanger, de partager des expériences et de bénéficier de la dynamique du groupe,

• des entretiens individuels

Des rendez-vous personnalisés pour approfondir la réflexion, ajuster le projet et définir les prochaines étapes.

L'ACCÈS À LA CULTURE

Ouverture, curiosité, expression de soi... la culture est un vecteur d'émancipation et de citoyenneté. Les sorties culturelles ont pour objectif de faire découvrir aux jeunes de la Mission Locale des lieux emblématiques de leur territoire, afin de les encourager à s'y rendre ensuite de manière autonome. Le choix des thématiques proposées vise à répondre à leurs centres d'intérêt tout en les ouvrant à de nouvelles perspectives.

Retours sur 2025

Au théâtre Jacques Carat de Cachan

Pièce de théâtre sur le thème de la prison et de la liberté d'après la vie de Michel Vaujour,
Exposition de photos immersive sur le lien mère-Fille.

Au Musée de Cluny

Visite théâtralisée et costumée.

À la Cité des Sciences et de l'Industrie

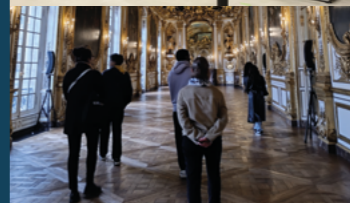
Exposition sur l'Intelligence Artificielle et espace robotique.

Au MAC VAL de Vitry

Exposition Forever Young à l'occasion des 20 ans du musée :
20 œuvres de 20 artistes de 25 à 35 ans.

À la Maison de la Justice et du Droit de Villejuif

Exposition "Questions de Justice" autour de l'accès aux droits et la citoyenneté.



50 jeunes ont bénéficié
des actions liées
à l'accès à la culture

Des jeunes ont également été impliqués dans le projet **Y'a pas photo** proposé par la **Compagnie du 18^e étage** basée dans le quartier de la Plaine à Cachan (écriture, jeu et tournage, afin de découvrir les métiers de l'image et de l'audiovisuel).



CULTURES
DU CŒUR

Enfin, le partenariat avec l'**association Cultures du cœur** permet aux jeunes de bénéficier de places gratuites pour des événements culturels et sportifs auxquels ils se rendent en autonomie.

Les événements les plus plébiscités ont été des places de piscine, patinoire, match de handball, cinéma.

L'activité du Service Emploi

787

jeunes accompagnés

ateliers spécifiques Emploi

281

1160

participations à ces ateliers

offres d'emploi collectées

173

517

jeunes mis en relation sur les offres de la ML

serviceemploi

Emploi

LES OFFRES ET LES ENTREPRISES

Les offres gérées par le service emploi s'inscrivent dans le cadre d'un partenariat négocié avec nos entreprises partenaires. L'objectif est de construire une relation privilégiée, fondée sur la confiance mutuelle, l'échange constructif et une logique de collaboration durable. Cette démarche vise à instaurer une relation "gagnant-gagnant", bénéfique à la fois pour les entreprises et pour les candidats accompagnés.

Cette approche nous permet d'aboutir à **un recrutement pour 60% des offres** traitées.

80% de ces recrutements sont en CDD

LES RECRUTEMENTS COLLECTIFS

25 recrutements collectifs et visites ont été organisés à la Mission Locale en 2025.

205 jeunes ont pu y participer dans des secteurs d'activité variés (aide à la personne, bâtiment, travaux publics, commerce-vente, logistique, sécurité...)



Plaque Entreprise de la ML



RÉPARTITION DES OFFRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Commerce, vente et grande distribution	33
Hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs, animation	33
Support à l'entreprise	31
Services à la personne et à la collectivité	28
Transport et logistique	20
Construction, bâtiment et travaux publics	13
Installation et maintenance	6
Communication, média et multimédia	4
Art et façonnage d'ouvrages d'art	2
Santé	2
Spectacle	2
Agriculture, pêche, espaces verts, soins animaliers	1
Banque, assurances et immobilier	1
Industrie	1

INFORMATIONS COLLECTIVES PAR TYPE DE MÉTIERS ET/ OU ENSEIGNES

Métiers de la logistique avec **PROMOTRANS**, **CARREFOUR**, **Activ' Métiers La Police nationale**, **École IMCP** (commerce/gestion/informatique), **Écoles de la construction durable** (BTP), **Alternance academy** (Commerce/RH/secrétariat médical), **Skale Antony**, **Bluelink** (Chargé de communication), **Institut Nemo**, **École Gustave** (alternance Bâtiment), **Sports solutions** (ACI : BNSSA/BPJEPS), **EITI l'accélérateur**, **Athena business school** (BTS Commerce), **Develop'mind**, **Vitaliance** (auxiliaire de vie), **AFORP** (visite du centre - semaine de l'industrie), **FORINDUSTRIE** (semaine de l'industrie).

Ils nous font confiance :



Carrefour



PARIS AÉROPORT



L'activité du Service Emploi (suite)

LA PÉRIODE DE MISE EN SITUATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (PMSMP)

La période de mise en situation en milieu professionnel, également appelée immersion professionnelle, permet aux jeunes de découvrir concrètement un métier, de valider un projet professionnel ou de favoriser un recrutement grâce à une expérience en entreprise.

Instaurée par la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, la PMSMP correspond à une période d'observation et de participation aux activités d'une entreprise. Sa durée peut aller jusqu'à un mois, avec la possibilité d'un renouvellement. Ce dispositif s'adresse à toute personne bénéficiant d'un accompagnement social et/ou professionnel.

Elle peut répondre à trois objectifs principaux :

- **Découvrir un métier** ou un secteur d'activité,
- **Confirmer un projet** professionnel et évaluer ses compétences,
- **Faciliter l'accès à un emploi durable** grâce à une démarche de recrutement.

126 jeunes ont bénéficié d'une PMSMP avec notre réseau d'entreprises partenaires (+ 27% en 2025)

L'INSERTION – LE VOLONTARIAT

L'IAE et la Plateforme de l'inclusion

La Plateforme de l'inclusion a permis de moderniser les démarches liées à l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) en supprimant l'agrément délivré auparavant par France Travail, désormais remplacé par le PASS IAE.

Cet outil numérique contribue à lever de nombreux freins administratifs et facilite l'accès aux parcours d'insertion. Il centralise les démarches au sein d'un guichet unique accessible aux candidats, prescripteurs, recruteurs et employeurs solidaires. La plateforme a également pour objectif de simplifier les procédures, de fluidifier les parcours et de réduire les délais entre l'orientation d'une personne et son recrutement, tout en allégeant la charge administrative des différents acteurs.

Les employeurs solidaires peuvent désormais publier directement leurs offres d'emploi sur un même espace, ce qui améliore la visibilité des opportunités d'insertion et favorise un retour à l'emploi plus rapide et coordonné.

La Mission Locale a réalisé **289 prescriptions ayant abouti à 30 recrutements**. Ces embauches concernent principalement les secteurs du BTP, de la ressource, de l'animation sportive et de l'insertion par le travail indépendant.

LES CONTRATS AIDÉS

3 contrats aidés ont été mis en œuvre par la Mission Locale en 2025. Cette baisse s'explique par l'arrêt brutal des prescriptions CIE en 2024 et PEC (CAE) dès le mois de mai 2025.

LE SERVICE CIVIQUE

16 jeunes sont entrés en service civique en 2025, essentiellement dans le secteur associatif (ressourcerie, Biocycle, solidarité et dans nos deux agences France Travail).



Le service civique est un engagement volontaire d'intérêt général de 6 à 12 mois, destiné aux jeunes de 16 à 25 ans. Réalisé au sein d'organismes agréés, il permet de s'engager dans différents domaines (solidarité, environnement, éducation, santé, etc.), de développer des compétences et de construire son projet d'avenir. Accessible à tous, il favorise également la citoyenneté, la mixité sociale et la valorisation des acquis dans les parcours de formation ou la VAE.

LE PARRAINAGE

Le parrainage permet aux jeunes bénéficiaires d'être accompagnés dans leur parcours d'accès à l'emploi, par une personne intervenant bénévolement et qui leur fait partager son expérience de l'entreprise et ses relations professionnelles.

2025 marque une grande étape pour le dispositif parrainage au sein de la Mission Locale INNOVAM.

Après plusieurs années de maintien du dispositif sur fonds propres, suite au retrait des financements de la Région Île-de-France, la Mission Locale a obtenu un soutien financier de l'État.

Ce nouveau financement permet au dispositif de prendre une nouvelle ampleur, avec la mise en place de **44 parcours individuels** ainsi que de **4 accompagnements collectifs destinés à des groupes de jeunes bénéficiaires du CEJ**.

Face à l'augmentation des objectifs, le recrutement des parrains et marraines a été relancé. Certains bénévoles interviennent désormais dans l'animation ou la coanimation d'ateliers (LinkedIn, CV et recherche d'emploi...).

Une attention particulière est portée à la qualité des mises en relation entre les bénévoles et les jeunes accompagnés, afin qu'elles correspondent au mieux aux besoins et aux objectifs de chaque filleul(e).

24 parrains & marraines sont en activité dans la structure

62 jeunes ont été parrainés

15 en collectif
47 en individuel

37 hommes
25 femmes

14 jeunes ont accédé à une situation dont :

12 en emploi,
1 en service civique,
1 a repris ses études.

48 sont encore en suivi (la majorité des entrées ayant eu lieu au second semestre 2025).

L'activité du Service Emploi (suite)

PARTENARIAT FRANCE TRAVAIL - RÉSEAU POUR L'EMPLOI

Depuis 2025, les Missions Locales sont membres du Réseau pour l'Emploi, en tant qu'opérateurs spécialisés en matière d'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Elles participent aux instances de gouvernance, dans lesquelles elles assurent une fonction d'appui en lien avec tous les travaux concernant les publics jeunes. Elles mettent en œuvre les référentiels communs du Réseau pour l'Emploi, relatifs aux critères d'orientation, aux modalités d'inscription, au diagnostic global, au contrat d'engagement et aux sanctions éventuelles.

Avec la Loi pour le plein emploi, l'objectif est de garantir une insertion professionnelle efficace pour chaque jeune, en renforçant la personnalisation de l'accompagnement.

En 2025, la Mission Locale a réalisé **1187** demandes d'inscription dont **1003** ont été finalisées.



Réseau
Pour
l'Emploi

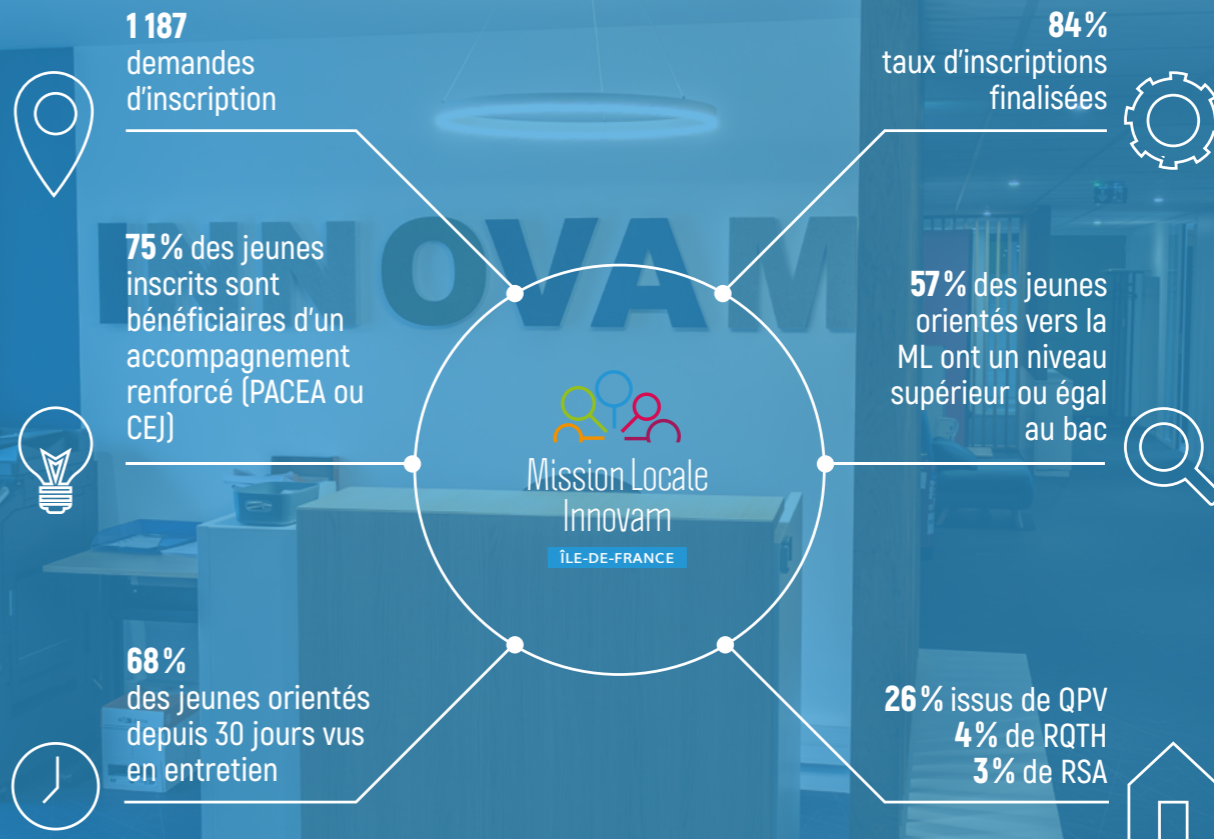


France
Travail

305 jeunes nous ont été adressés via l'algorithme d'inscription et ont tous été pris en charge par la Mission Locale.

28 % de ces jeunes n'étaient pas connus de la Mission Locale contre 17 % dans le cadre du PPAE. La Mission Locale touche aujourd'hui un public plus large.

Tous les jeunes adressés dans le cadre du RPE sont systématiquement relancés, les deux tiers sont reçus dans un délai de **30 jours**.



La formation

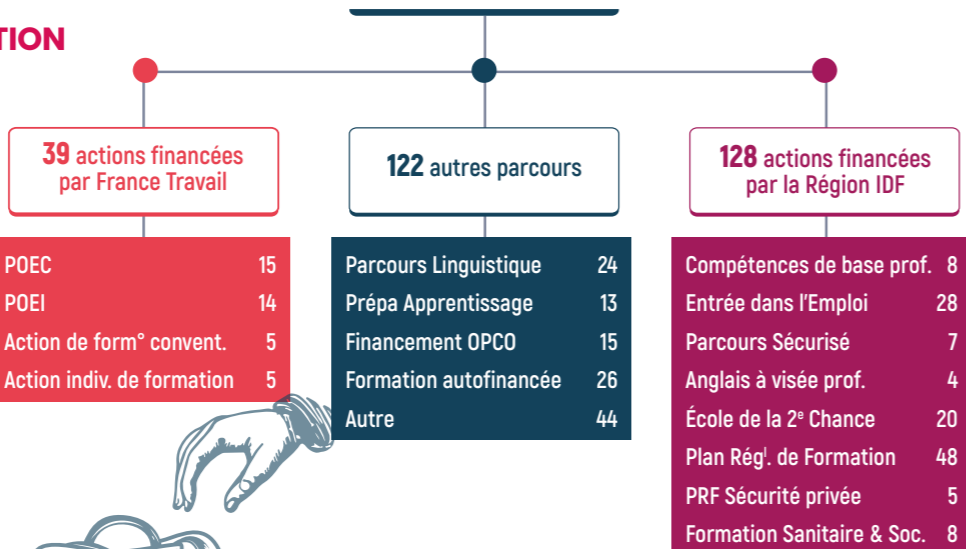
ORIENTATION VERS LA FORMATION PROFESSIONNELLE

En 2025, la suppression de l'allocation de formation pour les parcours Entrée dans l'emploi et Compétences de base professionnelles a eu un impact important sur les orientations. Ces formations, destinées à des publics en situation précaire, nécessitent un engagement à temps plein difficilement compatible avec l'absence de ressources. La suppression de la rémunération a donc réduit le nombre d'orientations vers ces parcours.

Par ailleurs, la baisse des financements régionaux pour les formations qualifiantes a entraîné une diminution du nombre de sessions et de places disponibles. Ces évolutions limitent l'accès à la formation, freinent les parcours de qualification et retardent l'insertion professionnelle des jeunes.



289 jeunes
entrés en formation



SECTEURS DES MÉTIERS PRÉPARÉS

Support à l'entreprise	6
Commerce, vente et grande distribution	68
Services à la personne et à la collectivité	45
Hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs, animation	44
Santé	30

DÉTAIL DES ENTRÉES EN FORMATION

DÉVELOPPEMENT DU PARTENARIAT FORMATION

L'installation dans les nouveaux locaux a favorisé la relance des liens avec les organismes de formation du territoire, rencontrés à la Mission Locale ou directement sur site. Les conseillers ont également participé à des réunions d'information, comités de pilotage et suivis de parcours avec plusieurs partenaires : GRETA de Cachan, Nuevo, ACIFE, AFPA, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, IFOCOP, Aurore, École de la 2^e Chance, Assofac, Ressources Formation et Laser.

Des temps d'échange ont également été organisés avec des acteurs du numérique et de l'insertion, notamment La Toile.

L'ensemble de ces rencontres, complétées par des échanges réguliers à distance, contribue à renforcer les partenariats, à mieux connaître l'offre de formation et ses prérequis, et à faciliter l'orientation ainsi que le suivi des jeunes vers des parcours adaptés.

L'OBLIGATION DE FORMATION ET LA LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

La Mission Locale veille au respect de l'obligation de formation des jeunes de 16 à 17 ans, en étroite collaboration avec ses partenaires (CIO, établissements scolaires, MLDS...). Son objectif est de prévenir le décrochage scolaire en identifiant les jeunes en difficulté le plus tôt possible, afin d'intervenir rapidement et de favoriser la poursuite des études, l'accès à une formation ou l'intégration dans un dispositif d'insertion professionnelle et sociale.

Dans ce cadre, la Mission Locale participe activement aux dispositifs partenariaux de prévention du décrochage, notamment au Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire (GPDS) et aux Plates-formes de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (PSAD). Cette mobilisation permet de repérer les situations de fragilité et de proposer des solutions adaptées pour éviter les ruptures de parcours.

Pour les jeunes ayant quitté le système scolaire, la Mission Locale peut proposer le dispositif PAFI-TDO (Parcours Aménagé de Formation Initiale - Tous Droits Ouverts). D'une durée de 4 mois, ce parcours permet au jeune de conserver un statut scolaire et les droits associés, comme la bourse, tout en bénéficiant d'un accompagnement individualisé pour construire ou réajuster son projet professionnel. À l'issue du parcours, plusieurs solutions peuvent être envisagées : reprise d'études, réorientation ou poursuite d'un accompagnement par la Mission Locale.

Par ailleurs, la Mission Locale intervient dans les lycées professionnels à travers le dispositif "Avenir Pro", destiné aux élèves de dernière année de CAP et de bac professionnel souhaitant accéder à l'emploi à l'issue de leur formation. Des ateliers organisés tout au long de l'année scolaire leur permettent de travailler sur leurs compétences, les attentes des employeurs, les techniques de recherche d'emploi et la préparation aux entretiens de recrutement.

La Mission Locale, au cœur de son territoire

Ville de Cachan

LE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE CACHAN

La Mission Locale a participé cette année à l'ensemble des actions organisées par la ville, en lien étroit avec ses services, notamment le **PRIJ**, ainsi que les centres sociaux de l'**AGAESCC**.

Nous avons maintenu des permanences au **centre Lamartine**, permettant de rencontrer des jeunes non connus de la structure, aux besoins variés : orientation, accompagnement Parcoursup, aides financières et administratives, recherche d'emploi, d'alternance ou de stage.

Pour 2026, l'objectif est de renforcer notre présence dans les quartiers, développer les actions conjointes avec les centres de l'AGAESCC, et diversifier les formats d'intervention (accueil de scolaires, permanences mobiles, ateliers).

LES RENDEZ-VOUS DE L'ENTREPRENEURIAT

La Mission Locale a participé aux **Rendez-vous de l'entrepreneuriat** organisés par la ville de Cachan, en intervenant lors d'une table ronde. Elle y a présenté son engagement dans l'accompagnement des jeunes porteurs de projet, en mettant en avant les ressources mobilisées pour soutenir la création et la gestion d'entreprise.

LE CAMPING-CAR DE L'ALLER-VERS

Comme chaque année, la Mission Locale renforce ses actions en direction des **jeunes "invisibles"**, éloignés de la structure. En début d'année, une maraude a été menée avec le **centre socioculturel de La Plaine**, avec la tenue d'un stand visant à présenter ses missions et à se faire connaître auprès des habitants du quartier.

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE AUPRÈS DE COLLÉGIENS

La Mission Locale a accueilli un groupe de collégiens en stage de découverte au centre socioculturel de La Plaine. Cette intervention, animée par un conseiller, a permis de présenter ses missions, de sensibiliser au décrochage scolaire et de faire connaître les accompagnements proposés.



Ville d'Arcueil

LES PERMANENCES AU CHAPERON VERT

En 2025, la Mission Locale a poursuivi ses permanences au sein du **quartier du Chaperon Vert**, avec toutefois quelques ajustements organisationnels.

Par ailleurs, des temps de rencontre ont été proposés autour du jeu et lors d'événements fédérateurs, en partenariat avec la **Maison du Projet**.

Ville de Gentilly

PERMANENCES DE QUARTIER

Depuis septembre 2025, des permanences de quartier ont été mises en place en partenariat avec le **Point Information Jeunesse de Gentilly** et l'**Association ESPOIR**.

De 18 h à 20 h nous allons à la rencontre des jeunes afin de présenter la Mission Locale et d'inviter les jeunes susceptibles d'avoir besoin de nos services, à venir s'inscrire. Ces permanences ont lieu chaque premier mardi du mois dans le quartier Gabriel Péri et le dernier mardi du mois dans le **quartier Victor Hugo**.

PARTICIPATION AU COMITÉ DE PILOTAGE DU PLIE

La Mission Locale a participé au Comité de pilotage du **PLIE de Gentilly** consacré au bilan des actions 2025, aux évolutions

Les jeunes rencontrés à ces occasions ne correspondent pas toujours au public cible de la Mission Locale, puisqu'il s'agit majoritairement de jeunes encore scolarisés. Néanmoins, ces actions permettent de créer et de maintenir un lien avec les acteurs locaux, tout en favorisant la visibilité et la promotion des actions de la Mission Locale auprès des jeunes du territoire

du territoire, aux appels à projets en cours et aux orientations stratégiques du PLIE pour 2026.

LA PLACE AUX JEUNES

Nous avons répondu à l'invitation de la ville de Gentilly à l'événement **"La place aux jeunes"**, organisé en février. Nous avons pu rencontrer de nombreux jeunes et participer à des tables rondes thématiques notamment l'emploi, la formation, l'accès à la santé et le logement. Ce moment festif animé par le PIJ nous a permis de rencontrer les jeunes sous un autre jour et de créer du lien avec les services de la ville et ses partenaires.



La Mission Locale, au cœur de son territoire

Ville du Kremlin-Bicêtre

LES ACTIONS PARTENARIALES AVEC LA VILLE

Bien que l'antenne de la Mission Locale ait déménagé durant l'été 2025, les permanences d'accueil bimensuelles délocalisées, n'ont pu se mettre en place que début 2026.

La Mission Locale participe aux **conseils d'administration du CCAS** de la ville, au **Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance**, aux réunions du **projet éducatif territorial** et aux **commissions bimestrielles d'attribution des CAP** (Chèques d'Accompagnement Personnalisé) du CCAS de la ville du Kremlin-Bicêtre, en tant que membre du collège des Associations d'insertion.

AVEC LE LYCÉE DARIUS MILHAUD

Plusieurs actions ont été menées auprès des **classes de BTS SP3S**, visant à les sensibiliser au travail en réseau et à la dynamique partenariale entre les acteurs du territoire. Ces interventions ont permis de présenter les structures ressources locales dédiées aux jeunes. Une information spécifique autour du Service Civique a également été proposée.

Une participation ponctuelle aux **jury de Bac Professionnel** a été assurée dans le cadre de l'évaluation des présentations orales des rapports de stage des élèves.

Enfin, des temps d'échanges et de rencontres ont eu lieu lors des **afterworks** organisés par le lycée.

AVEC LE SERVICE INFORMATION JEUNESSE ET L'AEF 93/94

Des réunions partenariales bimestrielles ont lieu entre le Service d'Information Jeunesse, la Mission Locale et l'AEF 93-94 (club de prévention) pour échanger sur des situations de jeunes dans l'objectif de leur apporter des solutions et un accompagnement adapté.



Forum "Avenir" avec le PIJ de Gentilly

Deux conseillers de la Mission Locale étaient présents et ont animé un atelier CV et lettres pour préparer les jeunes aux entretiens avec les employeurs.



Job dating "Auchan KB" avec le PIJ du Kremlin-Bicêtre

21 jeunes de la Mission Locale ont participé à cette action, avec la mobilisation de 3 conseillers de la structure.



Forum des entreprises industrielles avec l'EPT

Tenue d'un stand et échanges avec les entreprises et les demandeurs d'emploi afin d'orienter les recruteurs vers les interlocuteurs adaptés à leurs besoins en recrutement et en formation.



Forum d'Arcueil avec le Service Jeunesse

2 conseillers de la Mission Locale ont animé un atelier CV et lettre de motivation afin de préparer les jeunes aux entretiens avec les employeurs.



Forum de Cachan au théâtre Jacques Carat

2 conseillers de la Mission Locale ont tenu un stand et ont renseigné les demandeurs d'emploi et rencontré les entreprises présentes.

Ville de Villejuif

LES PERMANENCES DE LA MISSION LOCALE

La Mission Locale poursuit ses **actions "hors les murs"** afin de toucher un public plus large. Ainsi, les permanences de la Mission Locale sur la ville de Villejuif se sont poursuivies en 2025. En complément de **la M2IE**, un nouveau lieu d'accueil a été mobilisé : le **Tiers-Lieu Jeunesse**, situé dans le quartier prioritaire Lamartine (trois permanences ont eu lieu à la M2IE et deux au tiers-lieu).

LES PRIJ

La Mission Locale, en tant que membre du comité restreint, a participé aux quatre comités PRIJ organisés en 2025. Le Plan Régional d'Insertion pour la Jeunesse permet de réunir les acteurs du territoire autour de situations de jeunes en difficulté, afin de construire des réponses d'accompagnement adaptées.

Mise en lumière des forums 2025



Les dispositifs & programmes

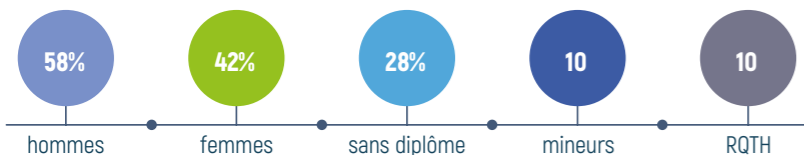


LE CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE

307 jeunes ont intégré le dispositif CEJ

dont 87 résident en QPV soit **28%**.

Typologie du public



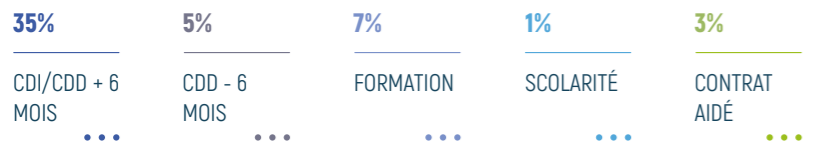
Durée du contrat



Types de sorties du dispositif

337 sorties du dispositif ont été comptabilisées

51% des jeunes sont sortis avec une situation emploi ou formation.



L'APPLI CEJ

La Mission Locale a généralisé l'utilisation de l'appli CEJ qui facilite le suivi des jeunes avec leur conseiller et permet d'autonomiser les jeunes sur le suivi de leurs démarches et du respect des 15 h minimum par semaine.



CEJ "JEUNES EN RUPTURE"

Le CEJ Jeunes en rupture a pris fin en 2024 et a été remplacé par l'AMI O2R. Ce dispositif, porté sur 3 ans, s'adresse à des jeunes très éloignés de l'emploi et sans lien avec le réseau pour l'emploi depuis plus de 5 mois.

Plusieurs structures du territoire portent ce dispositif. Notre principal partenaire est le CLLAJ, avec lequel nous participons aux instances de suivi et de pilotage. Des échanges ont aussi lieu avec les Apprentis d'Auteuil, Aurore, l'îlot et WeTakeCare afin d'assurer une bonne coordination des accompagnements.

LE PACEA, LE PAO, LE PIAL

582 contrats du Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie ont été signés

(+ 47 % par rapport à 2024).

Depuis le 1^{er} janvier, **tous les jeunes accompagnés par la Mission Locale doivent être inscrits en CEJ ou en PACEA**, ce qui génère une inscription à France Travail. Pour ceux ne pouvant intégrer le Réseau pour l'emploi, un dispositif PAO (Parcours d'Appui et d'Orientation) a été mis en place, notamment pour les jeunes en situation administrative complexe ou encore scolarisés.

En 2025, **497 jeunes sont concernés par le PAO**.

Les jeunes demandeurs d'asile n'étant plus éligibles au PACEA, le nombre de jeunes en **Plateforme d'Insertion et d'Accompagnement Linguistique (PIAL)** est en forte baisse. En 2025, le PIAL a concerné **3 jeunes**, qui ont bénéficié de cours de français financés à hauteur de 561,68 € sur 3 mois.

La Mobilité Européenne & Internationale

Des jeunes, diplômés ou non (de niveau infra-bac à bac +5), dont certains en situation de handicap, ont été accompagnés vers des **dispositifs de mobilité européenne et internationale**. Ils ont réalisé des stages professionnels, linguistiques et culturels de 12 semaines, financés par **Erasmus+**, afin de développer leurs compétences en anglais et favoriser leur insertion.



Certains jeunes en Contrat d'Engagement Jeunes ont également bénéficié de ces mobilités, favorisant leur inclusion sociale et professionnelle. Ces expériences développent des compétences clés (autonomie, adaptabilité, communication, ouverture interculturelle) et facilitent l'accès à l'emploi, à la formation ou à l'alternance.

Les bénéficiaires ont été préparés avant le départ, accompagnés pendant leur mobilité et suivis à leur retour, notamment à travers la valorisation des compétences acquises ; d'autres jeunes ont été orientés vers des dispositifs de mobilité comme le SVI ou le PVT, demandant une préparation et des moyens financiers plus importants.

20 jeunes reçus par le référent mobilité

4 jeunes
Volontariat / PVT
Nouvelle-Zélande - Canada

2 jeunes
Erasmus+ en cours
République tchèque

2 jeunes
Erasmus+ réalisé
Slovenie

4 jeunes partiront avant la fin du 1^{er} semestre 2026 et 5 jeunes ont reporté.

L'accompagnement social

LES JEUNES SOUS MAIN DE JUSTICE

La référente Justice de la Mission Locale INNOVAM assure une fonction d'interface entre les services judiciaires (SPIP, PJJ, ATIGIP), les partenaires de l'insertion et les entreprises du territoire. Elle contribue à la sécurisation des parcours des jeunes placés sous main de justice (JSMJ) par un accompagnement individualisé, une coordination étroite avec les professionnels de la Justice et une mobilisation des dispositifs d'insertion adaptés (PACEA, CEJ, PMSMP, recherche de formation, d'alternance, d'emploi).

Son action s'inscrit dans une logique de **prévention de la récidive** et de **continuité des parcours**, tant en milieu ouvert qu'en préparation de sortie de détention pour des jeunes qui ne sont pas incarcérés dans les maisons d'arrêt de Fresnes ou Fleury.

Les Permanences en Milieu Ouvert

La Mission Locale assure une présence régulière au plus près des lieux de suivi judiciaire, condition essentielle pour instaurer la confiance et garantir l'efficacité des orientations. Ces permanences favorisent une **prise en charge précoce** des jeunes, des échanges directs avec les CPIP et les éducateurs

judiciaires, une meilleure compréhension des contraintes liées aux situations judiciaires, ainsi qu'une co-construction des parcours emploi-formation.

“...
192 jeunes accompagnés sous main de justice en 2025
(soit 8,4 % des jeunes)

Cette proportion montre que les jeunes sous main de justice constituent un public significatif, nécessitant une expertise et un accompagnement dédié.

”

La Mission Locale développe également un **TIG pédagogique** à destination des jeunes suivis par la PJJ et le SPIP. Il propose un cadre structuré favorisant la remobilisation, la construction du projet professionnel et la prévention de la récidive.

Partenariats et actions territoriales

La Mission Locale entretient des relations régulières avec les **acteurs judiciaires et éducatifs du territoire**, notamment le SPIP de Créteil et, selon les situations, d'autres services départementaux. Elle travaille également en lien étroit avec la PJJ, en particulier l'UEMO d'Arcueil, mais aussi avec d'autres UEMO, Centres éducatifs renforcés ou Centres éducatifs fermés et le QSL de Villejuif.

Accueil de TIG et TIG pédagogique

Dans le cadre de la **lutte contre la récidive**, la Mission Locale accueille des personnes en travail d'intérêt général (TIG) sur des missions d'accueil, d'administratif et d'animation, permettant à la structure de contribuer à une peine utile, réparatrice et porteuse de sens.

LA SANTÉ

Promotion de la Santé

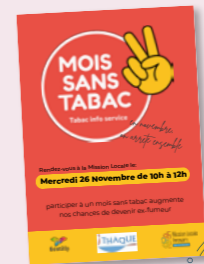
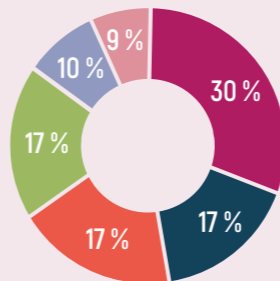
Des ateliers ont été organisés en partenariat avec la CPAM et différents intervenants (PAEJ, CMS de Gentilly, centre de santé sexuelle, professionnels de santé et du bien-être). Ces actions ont porté sur **l'alimentation, l'activité physique, la santé mentale, la vie affective et sexuelle**. Des ateliers spécifiques ont également été proposés, notamment en sophrologie (gestion du stress) et sur les consommations de tabac et leurs effets, dans le cadre du Mois sans tabac.

Permanence hebdomadaire d'une psychologue d'ITHAQUE à la Mission Locale

Une **psychologue d'Ithaque** intervient chaque mercredi afin de rencontrer en entretien des jeunes ayant des problèmes de santé et plus particulièrement des problématiques d'addictions.

86 entretiens ont été réalisés, dont **62%** concernaient des jeunes présentant une conduite addictive.

- Cannabis
- Jeux vidéo
- Ecrans
- Polyconsommations
- Tabac
- Alcool



LE HANDICAP

En 2025, **91 jeunes avec une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) ont été accompagnés à la Mission Locale** dont 40 nouveaux inscrits tous types de handicaps confondus (mental, physique, visible ou non visible (soit + 19%).

Le taux de chômage des personnes déclarant une limitation est de 12% et monte à 17% pour les personnes ayant une RQTH (contre 8% pour l'ensemble de la population).

Des rencontres régulières ont lieu entre les référents santé-handicap du Val-de-Marne, la MDPH et les partenaires du secteur du handicap (structures évaluatrices, centres de formation et entreprises adaptées...)

L'accompagnement social (suite)

LE LOGEMENT, L'HÉBERGEMENT

Les travaux récents du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse et du Conseil national de l'habitat soulignent une situation particulièrement préoccupante, qualifiée « d'urgence sociale ». Face à la hausse des loyers, à la précarité des ressources et à la tension croissante sur le marché locatif, de nombreux jeunes rencontrent des difficultés majeures pour accéder à un logement stable ou à des solutions de transition.

Les institutions publiques rappellent ainsi que le logement constitue un levier essentiel des politiques d'insertion. Dans ce contexte, le développement de solutions d'hébergement temporaire, de logements accessibles et de dispositifs d'accompagnement vers l'autonomie apparaît comme une priorité afin de sécuriser les parcours des jeunes et de favoriser leur insertion sociale et professionnelle.

Dans ce cadre, la Mission Locale a réalisé une enquête auprès des jeunes sur la question de l'accès et du droit au logement. Les résultats de cette enquête ont permis de consolider les constats déjà partagés au sein des équipes et ont conduit rapidement à la mise en place d'ateliers collectifs d'information portant sur l'accès au logement et les solutions existantes.

La Mission Locale s'inscrit par ailleurs dans une dynamique active de consolidation des liens avec les institutions et les acteurs du territoire, afin de renforcer l'interconnaissance des équipes, des

dispositifs et des modalités d'intervention de chacun pour améliorer l'accompagnement et l'orientation des jeunes. À ce titre, elle a participé à plusieurs rencontres et temps d'échanges organisés notamment par l'ADIL 94, le SIAO 94 et l'ARML, autour de différentes thématiques : du DALO au DAHO, en passant par des dispositifs tels que Confiance Jeunes Île-de-France.

Ces temps forts ont permis de rencontrer et d'échanger avec différents partenaires, dont certains étaient déjà connus – tels que l'ALJT, Action Logement ou encore la Fédération des Acteurs de la Solidarité – afin de réactualiser les connaissances sur les dispositifs existants. D'autres acteurs ont également pu être découverts, comme le FASTT concernant l'accès au logement des intérimaires, ou encore Le Refuge, proposant des solutions de mise à l'abri pour des jeunes souvent exclus ou marginalisés.

Enfin, la Mission Locale a renforcé sa collaboration avec un acteur incontournable du territoire, le CLLAJ, à travers plusieurs actions partenariales : rencontres entre équipes, coanimation d'ateliers collectifs, travail commun autour de la Semaine du logement et participation aux comités de suivi O2R.

EN CHIFFRES

262 jeunes
avec une demande de logement
ont été accompagnés

109 orientés vers
le CLLAJ

4 en logement
autonome



2 vers autre type
d'hébergement

4 entrées en FJT

1 en foyer
maternel

27
femmes

12 orientés vers
le 115

38 demandes
SIAO

11
hommes

444 propositions
pour le maintien ou l'accès au logement

LES AIDES FINANCIÈRES

Allocations PACEA et PIAL

Pour l'année 2025, une enveloppe financière de 122 584 € a été attribuée à la Mission Locale pour les jeunes accompagnés en PACEA. Cette enveloppe permet l'attribution ponctuelle d'une allocation financière pour des jeunes ayant des ressources inférieures à 300 €.

309 jeunes ont ainsi pu bénéficier d'au moins une allocation PACEA en 2025. 3 jeunes ayant intégré le PIAL, ont bénéficié chacun de 3 allocations de 561,68 €.

Les chèques mobilité

Les jeunes accompagnés par la Mission Locale et engagés dans un parcours d'insertion peuvent bénéficier de chèques mobilité financés par le Conseil régional d'Île-de-France afin de faciliter leurs déplacements (entretien d'embauche, entrée en formation, stage, démarches administratives, etc.).

Ce dispositif constitue un levier important pour lever les freins à la mobilité, souvent déterminants dans l'accès à l'emploi ou à la formation.

985 aides à la mobilité ont été attribuées pour un montant global de 70 344 €.

Les tickets service

Depuis 2020, la Mission Locale propose des tickets service financés sur ses fonds propres afin de répondre aux besoins essentiels des jeunes, notamment en matière d'alimentation, d'hygiène et d'habillement.

Ce soutien permet d'apporter une réponse rapide aux situations de précarité et de contribuer à stabiliser les conditions de vie des jeunes accompagnés, favorisant ainsi leur engagement dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

210 remises de tickets service ont été effectuées pour un total de 10 500 €.

Les éléments financiers

LES COMPTES ANNUELS 2025

N°	COMPTES DE CHARGES	N°	COMPTES DE PRODUITS
	Total charges d'exploitation		Total produits d'exploitation
60	Achats	74	Subvention de l'État + FIPD
61	Services extérieurs	74	Conseil Régional
62	Autres services	74	Conseil Départemental
63	Impôts et taxes	74	Direction Rég. France Travail
64	Charges de personnel	74	EPT Grand-Orly Seine Bièvre
65	Autres charges de gestion courantes	74	Taxe d'apprentissage
67	Charges exceptionnelles	74	DRIEETS (Parrainage)
68	Dotations, amortissements, provisions	74	CPAM
69	Impôt sur les sociétés	74	ASP (contrats apprentissage)
		75	Autres produits d'exploitation
		76	Autres produits financiers
		78	Utilisation des fonds dédiés
		79	Rep.s/amort. prov, transf de charges
	TOTAL		TOTAL
	1 649 803		1 789 476
	RESULTAT DE L'EXERCICE		139 672

LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

N°	COMPTES DE CHARGES			N°	COMPTES DE PRODUITS		
	Total charges d'exploitation		%		Total produits d'exploitation		%
60	Achats	34 500	1,9%	74	Subvention de l'État	794 953	43,4%
61	Services extérieurs	246 383	13,4%	74	État - FIPD	10 000	0,5%
62	Autres services	70 200	3,8%	74	Conseil Régional	90 000	4,9%
63	Impôts et taxes	87 834	4,8%	74	Conseil Départemental	21 410	1,2%
64	Charges de personnel	1 241 966	67,8%	74	Direction régionale France Travail	94 000	5,1%
65	Autres charges de gestion courante	77 000	4,2%	74	EPT 12 (fonctionnement + locaux)	506 350	27,6%
68	Dotation, amortissement, provision	75 000	4,1%	74	Taxe d'apprentissage	10 000	0,5%
				74	DRIEETS - Parrainage	23 100	1,3%
				74	FSE +	125 070	6,8%
				74	CPAM	10 000	0,5%
				74	ASP (contrats apprentissage)	9 000	0,5%
				74	C. Régional - chèques mobilité	64 000	3,5%
				78	Reprise sur amortissement	75 000	4,1%
	TOTAL	1 832 883	100%		TOTAL	1 832 883	100%

La gouvernance*

Collège des élus

Madame Françoise CARTEAU - Conseillère Municipale de la ville de Gentilly
 Monsieur Mohammadou GALOKO - Conseiller Municipal de la ville de Cachan
 Monsieur Karim BAOUZ - Adjoint au Maire de la ville d'Arcueil
 Monsieur Siby BOUBACAR - Adjoint au Maire de la ville du Kremlin-Bicêtre
 Monsieur Özer ÖZTORUN - Adjoint au Maire de la ville de Villejuif
 Monsieur Camille VIELHESCAZE - Vice-président de l'EPT Grand Orly Seine-Bièvre
 Monsieur Thierry HEBBRECHT - Conseiller régional d'Île-de-France
 Madame Flore MUNCK - Conseillère départementale du Val-de-Marne

Collège des administrations

Madame Karima HALLAL - Pour la DRIEETS UD 94
 Monsieur Stanislas BOURRON - Préfet, représenté par un délégué
 Monsieur Denis MAUVAIS - Sous-Préfet, représenté par Mme Christine TEILHET
 Madame Laurence THIBAUT - Directrice de France Travail de Cachan

Collège des partenaires économiques et sociaux

Monsieur Hubert RICHARD - Pour la RATP
 Monsieur Didier VOT - Pour le Syndicat CGT

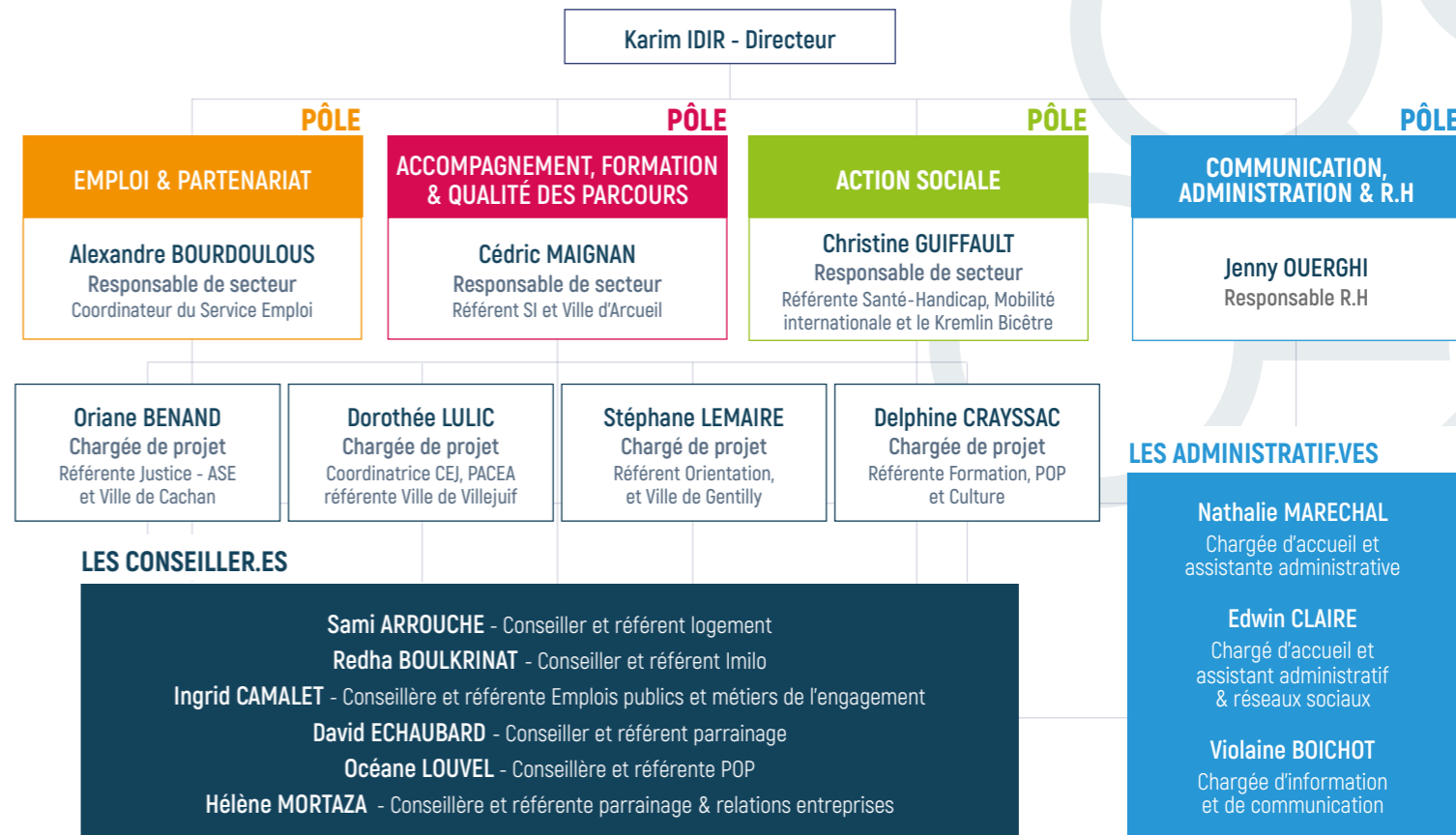
Collège des associations et organismes

Madame Caroline RICHARD - Pour l'association ESPOIR CFDJ
 Madame Peggy VASSEUR - Pour l'association VIVRE

* Composition provisoire du Conseil d'Administration à l'issue des élections municipales de mars 2026, dans l'attente de l'élection du nouveau Conseil d'Administration lors de la prochaine Assemblée Générale prévue en juin 2026.



Les ressources humaines



Retour sur les événements 2025

Des nouveaux locaux

L'installation dans les nouveaux locaux marque une étape majeure dans la vie de notre association. Ce déménagement ne relève pas d'un simple changement d'adresse : il traduit une volonté claire, celle d'**offrir aux jeunes un cadre d'accueil plus lisible, plus fonctionnel, plus confidentiel et plus adapté à la diversité des situations rencontrées**. Il permet également d'améliorer les conditions de travail des équipes et de **renforcer notre capacité à accueillir partenaires, réunions et actions collectives**.

L'inauguration des nouveaux locaux a constitué un moment institutionnel fort en rassemblant plus de 120 partenaires et représentants du territoire. Les retours ont été unanimement positifs, soulignant la qualité de l'organisation, l'esprit d'équipe et la solidité de l'ancrage territorial d'INNOVAM.



Cet événement a confirmé la reconnaissance dont bénéficie notre structure auprès des élus, des services de l'État et des partenaires économiques et associatifs.

Sur le plan technique et juridique, le Conseil d'administration a exercé pleinement son rôle de vigilance en rappelant les exigences de conformité des travaux, de sécurisation contractuelle et de maîtrise financière. Les nouveaux locaux sont ainsi à la fois un outil modernisé et un investissement structurant, suivi avec rigueur.

Ils incarnent une Mission Locale plus visible, plus cohérente et mieux équipée pour répondre aux exigences actuelles de l'accompagnement des jeunes.



La labellisation

Dans le cadre de la démarche nationale de labellisation du réseau des Missions Locales, la Mission Locale INNOVAM a été audité le 19 mars 2026 conformément au référentiel national. À l'issue de cet audit, le rapport provisoire a conclu à un avis favorable, confirmé ensuite par la Commission nationale de labellisation de l'Union Nationale des Missions Locales (UNML), qui a officiellement attribué le label à la structure.

L'obtention de cette labellisation constitue une reconnaissance importante du travail engagé par l'association. Elle valide la qualité de son organisation, la pertinence de son offre de service, la solidité de son ancrage territorial et la cohérence de son pilotage au regard des exigences nationales. Elle consacre également la dynamique de structuration menée ces dernières années, notamment à travers l'élaboration et l'adoption du projet associatif 2026-2031, désormais cadre stratégique de référence de l'action d'INNOVAM.

Au-delà de cette reconnaissance, la labellisation inscrit la Mission Locale dans une démarche d'amélioration continue. Elle implique de poursuivre les efforts de formalisation, d'évaluation et de pilotage afin de garantir durablement un haut niveau de qualité de service au bénéfice des jeunes et des partenaires du territoire.

Elle vient ainsi conforter la position d'INNOVAM comme un acteur structuré, reconnu et pleinement inscrit dans les standards nationaux de qualité du réseau des Missions Locales.



Les perspectives 2026

L'année 2026 s'ouvre dans un environnement budgétaire contraint. Les baisses annoncées de financements de l'État et du Département et l'incertitude concernant les contributions régionales imposent une gestion prudente et une stratégie de diversification.

Dans ce contexte, INNOVAM a engagé plusieurs orientations structurantes :

1. Sécurisation et diversification des ressources

La mobilisation du Fonds social européen (FSE+) dans le cadre d'un consortium départemental constitue un levier majeur pour 2026-2027. Cette démarche suppose un pilotage financier rigoureux et une capacité de trésorerie renforcée, mais elle ouvre des perspectives de consolidation de nos actions.

2. Renforcement des dispositifs et innovation

Le développement du parrainage, l'expérimentation d'un parrainage orienté vers les métiers de la fonction publique et de l'engagement, la réponse à des appels à projets (mutations économiques, intelligence artificielle, égalité femmes-hommes) traduisent une volonté d'adaptation aux évolutions économiques et sociales du territoire.

3. Consolidation de l'organisation interne

La structuration en quatre pôles, le renforcement des fonctions support, l'adaptation de la politique RH et la montée en compétences des équipes participent à la robustesse du modèle organisationnel. Cette consolidation est indispensable pour absorber la complexité croissante des dispositifs et des exigences de pilotage.

4. Mise en œuvre du projet associatif 2026-2031

Validé par le Conseil d'administration, ce projet fixe dix axes stratégiques clairs et constitue désormais notre feuille de route. Il devra guider l'ensemble de nos priorités opérationnelles et partenariales.






2025

RAPPORT
D'ACTIVITÉ

MISSION LOCALE INNOVAM

 19, rue de la Gare - Bât. B1
94230 CACHAN

 01 41 98 65 00

